

Note de synthèse sur l'évaluation des besoins des pays partenaires du Programme ONU-REDD

PROGRAMME ONU-REDD – 7^e RÉUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION

13-14 octobre 2011

Berlin, Allemagne



Appui aux activités nationales de REDD+ - Cadre du Programme global ONU-REDD-- Note de synthèse sur l'évaluation des besoins ¹ des pays partenaires du Programme ONU-REDD

Le Programme ONU-REDD s'emploie à aider les pays en développement à se doter de capacités en vue de mettre en œuvre la préparation à la REDD+, qui désigne la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et le renforcement des réserves de carbone forestier dans les pays en développement, conformément aux Décisions adoptées au titre de la Convention des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques - la CCNUCC - et ses organes subsidiaires.

Le Programme ONU-REDD s'appuie sur les compétences et l'expertise des trois organismes des Nations Unies participants (la FAO, le PNUD et le PNUE) pour assurer le soutien technique et l'allocation des fonds, nécessaires à la préparation à la REDD+, et l'élaboration des stratégies nationales à l'appui de la REDD+. C'est à travers des programmes nationaux et d'un programme global que le Programme ONU-REDD apporte son soutien. Alors que les programmes nationaux privilégient une approche sur mesure et sont élaborés par chaque pays en étroite collaboration avec les coordonnateurs nationaux du Programme ONU-REDD, le programme global est quant à lui formulé de sorte à permettre aux pays considérés de bénéficier des échanges de connaissances et des initiatives collaboratives pour mettre au point en commun des approches, des analyses, des méthodologies, des outils, des données et des orientations, en vue de faciliter la phase de mise en œuvre de la REDD+. Pour atteindre ces objectifs, le programme global fait appel à un certain nombre de stratégies, dont la promotion de la coopération Sud-Sud et l'organisation de réunions au niveau mondial et régional.

À l'occasion de la sixième réunion, le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a décidé de mettre en place un processus invitant les pays et les parties prenantes à évaluer les besoins des pays, en vue d'instaurer un cadre menant à une harmonisation améliorée du programme global et des besoins des pays². Ledit cadre fonctionnera en s'appuyant sur la Stratégie du Programme ONU-REDD, de 2011 à 2015, et fournira des directives détaillées sur les procédures d'allocation de fonds et de programmation. Pour définir une approche adéquate et orienter le processus d'évaluation des besoins des pays, le Secrétariat du Programme ONU-REDD propose de lancer un processus de consultation dans le but de former un groupe de travail, lors de la septième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD qui se déroulera à Berlin. Cette consultation devrait permettre l'auto-sélection d'un représentant de chaque groupe membre du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, à savoir : pays donateurs, pays partenaires du Programme ONU-REDD, organisations de la société civile, populations autochtones et organismes des Nations Unies. Dans un souci de cohérence et pour évaluer correctement les besoins d'un pays – dans le cas des pays partenaires du Programme ONU-REDD - la nomination d'un représentant auto-sélectionné par pays serait souhaitable, permettant ainsi la présence de trois représentants des pays du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD dans le groupe de travail. Le résultat de la consultation devrait être annoncé par les coprésidents du Programme ONU-REDD lors de la dernière séance de la septième réunion du Conseil d'orientation.

¹ En vue d'indiquer comment appuyer les activités nationales de REDD+ - Cadre du Programme des pays, à la demande du Conseil d'orientation à l'occasion de sa 6e réunion à Da Lat, Vietnam, 21-22 mars 2011.

² Décision 12 au site :

http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5260&Itemid=53

Les obligations du groupe de travail, en coordination avec le Secrétariat du Programme ONU-REDD, seront les suivantes : définir des orientations permettant d'évaluer les besoins des pays, approuver le mandat d'un consultant qui sera recruté et chargé de procéder à une évaluation des besoins nationaux, assurer le suivi et surveiller l'avancement des travaux du consultant, dont l'approbation du rapport de ce dernier et, en coordination avec le Secrétariat, élaborer un rapport préliminaire à présenter à l'occasion de la huitième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Pour récapituler, les activités du groupe de travail, sous la houlette du Secrétariat du Programme ONU-REDD devraient être dictées par le mandat ci-après :

- Dans les 30 jours à compter de la date où il aura été convoqué, le groupe de travail sera tenu de présenter des lignes directrices pour faciliter l'évaluation des besoins des pays, et pour entre autres identifier les principaux objectifs de l'évaluation. Il devra également suggérer un certain nombre d'approches.
- Dans les 45 jours à compter de la date où il aura été convoqué, le groupe de travail sera tenu d'approuver un mandat permettant de recruter un consultant pour évaluer les besoins des pays, élaboré en coordination avec le Secrétariat du Programme ONU-REDD, étant aussi inclus dans ce mandat une identification précise de la méthodologie à adopter, l'examen de rapports et de bases de données existants comme les rapports sollicités par les partenaires du programme REDD+ et la base de données volontaire de la REDD+, un calendrier d'exécution de l'évaluation des besoins des pays parmi les pays partenaires du Programme ONU-REDD, et une évaluation initiale dans les pays pilotes.
- Suivre et surveiller l'avancement des travaux du consultant, en coordination avec le Secrétariat du Programme ONU-REDD.
- Examiner et commenter les travaux du consultant.
- Élaborer et présenter, en coordination avec le Secrétariat du Programme ONU-REDD, un projet de rapport sur les résultats préliminaires de l'évaluation des besoins des pays à la 8^e réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, dont une proposition visant à intégrer les résultats de l'évaluation des besoins des pays au Programme ONU-REDD, en particulier au programme global ONU-REDD.

les activités proposées du groupe de travail au sujet de l'évaluation des besoins des pays devront s'inscrire dans le cadre budgétaire ci-après :

Personnel, y compris employés, consultant & frais de déplacement	31 300
Formation des homologues (1 réunion)	17 750
Autres coûts directs	1 500
7% coûts indirects	3 539
Total	54 089

(USD)

CALENDRIER

ACTIVITÉ	QUI	QUAND	COMMENTAIRE
Faciliter le processus d'auto-sélection du groupe de travail et créer le groupe de travail	Secrétariat du Programme ONU-REDD	Berlin, 14 octobre 2011	Consultation à prévoir dans le cadre de la réunion du Conseil d'orientation
Élaborer et approuver le mandat du consultant	Groupe de travail, soutenu par le Secrétariat du Programme ONU-REDD	28 novembre 2011	
Recruter le consultant pour l'évaluation des besoins des pays	Secrétariat du Programme ONU-REDD soutenu par le groupe de travail	14 janvier	
Présentation du plan de travail pour effectuer l'évaluation des besoins des pays, dont la méthodologie, un récapitulatif des études existantes sur les besoins des pays et la réalisation d'une évaluation immédiate des besoins dans 3 pays pilotes .	Service-conseils	24 janvier	
Présentation du projet de rapport	Consultant	13 février	
Réunion du groupe de travail pour examiner et faire des observations sur le rapport du consultant et préparer un projet de rapport à l'intention du Conseil d'orientation	Groupe de travail soutenu par le Secrétariat du Programme ONU-REDD	23 février	

Élaboration du projet de rapport sur les résultats préliminaires à présenter au PB8	Secrétariat du Programme ONU-REDD et groupe de travail	1 mars 2012	
Présentation au PB8	Groupe de travail	Mars 2012	